

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	20 novembre 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	20 novembre 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 38 Votants : 47

Séance du 27 novembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-sept novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS : 38

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 11

M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Linda GUEDJALI, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Jacques COURTAT
M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT
Mme Christine LEMOINE
Mme Isabelle CLAUDET

SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Décision modificative n°3 – Année 2024 budget annexe Ordures Ménagères**

FIN/2024/101

Conseil communautaire du
27 novembre 2024

Objet : Décision modificative n°3 – Année 2024 budget annexe Ordures Ménagères

VU la délibération n° FIN/2024/34 du 4 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024 du budget annexe Ordures Ménagères,

VU la délibération n° FIN/2024/69 du 8 juillet 2024 relative au vote de la décision modificative n°1,

VU la délibération n° FIN/2024/87 du 30 septembre 2024 relative au vote de la décision modificative n°2,

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster les crédits inscrits sur ce budget, il est proposé la décision modificative n°3 :

Section de fonctionnement

Dépenses			Montant
Chap 011	Charges à caractère général		- 4 420,00
6188		Autres frais divers	- 1 700,00
6238		Diverses animations	- 2 720,00
Chap 65	Autres charges de gestion courante		+ 4 420,00
6541		Complément pour admissions en non-valeur	+ 4 420,00
Total des dépenses			0,00

Recettes			Montant
		Néant	
Total des recettes			0,00

Section d'investissement

Dépenses			Montant
		Néant	
Total des dépenses			0,00

Recettes			Montant
		Néant	
Total des recettes			0,00

VU la Conférence des Maires et la Commission des Finances du 18 novembre 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

-APPROUVE la décision modificative ci-dessus,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND